

Paris, le 21 avril 2023.

## Communiqué de presse

### **La filière outillage a plutôt bien résisté en 2022 après une année 2021 exceptionnelle**

---

Tommaso COMBONI, président du SECIMPAC, le Syndicat des Marques d'Outillages Portatifs et Consommables pour les Professionnels et le Grand Public (espaces verts, bricolage, et construction), annonce des ventes 2022 en recul de 9% sur une année 2021 toutefois exceptionnelle. Comparé à l'année 2019 ayant précédé la crise sanitaire, le chiffre d'affaires 2022 est en progression de 20, 5%.

Les ventes via [le canal du E-COMMERCE](#) voient leur proportion passer de 16% à 17%. Elles reculent sur un an de 9% mais ont bondi de 70% vs 2019.

[Les ventes à la distribution PROFESSIONNELLE](#) (hors e-commerce) d'outillages électriques sont en baisse sur un an de 7,6% mais en hausse de 15% par rapport à 2019.

Les produits à batterie représentent désormais près des deux tiers des ventes (64% en progression annuelle de 3 points) avec des revenus en progression de 3% sur 2021. Cette technologie est désormais bien présente dans la quasi-totalité des familles d'outils, bien au-delà du perçage-vissage, et se confirme être la partie plus dynamique du marché.

La famille des consommables sur le marché professionnel, est quant à elle, en hausse annuelle de 5 points.

Concernant [les ventes réalisées auprès de la distribution GRAND-PUBLIC \(hors e-commerce\)](#), le SECIMPAC constate que le marché du bricolage a chuté de 16% en 2022 vs 2021, mais reste tout de même en hausse de 10% vs 2019.

Les ventes de produits sur batterie, en légère baisse, voient leur proportion passer de 47% en 2019 à 53% l'an passé.

La famille des consommables sur le marché du bricolage/DIY montre une belle dynamique et est en hausse en 16% vs 2021.

Pour sa part, [le marché des outillages motorisés pour l'entretien des JARDINS ET FORETS](#), poursuit sa progression (+2%) après un bond de 24% en 2021 et de 28% en 2020.

Les [outillages sur batterie](#) confirment représenter un tiers des ventes (36% en valeur et 43% en volume) avec des revenus stables après leur envol de 40% en 2021.

Les ventes [d'outillages thermiques](#) ont progressé l'an dernier de 8% après leur + 16% de 2021. Ils représentent encore 52% du marché en valeur et 28% en volumes.

Les ventes par Internet restent très minoritaires (6% des ventes) et ont même reculé en 2022 (-4,2%) après des croissances annuelles de 30% depuis 2019.

Les ventes chez les distributeurs spécialisés représentent les 2/3 des ventes toute technologie confondue et progressent régulièrement.

### QUELLE ANALYSE PEUT-ON FAIRE SUR 2022 ?

Après la progression exceptionnelle enregistrée en 2020 et 2021 sur les marchés de l'outillage électroportatif et motorisé pour le jardin, une phase de tassement était inévitable en 2022.

Cela dit, l'élément à retenir par la lecture des chiffres de cette année est la consolidation d'une partie de la croissance non négligeable vécue après les confinements. Les marchés restent en fait sur un niveau bien supérieur à 2019.

Par rapport à la partie Grand Public on peut penser qu'une partie des changements engendrés dans les habitudes des consommateurs par le confinement n'est probablement pas éphémère et s'inscrit dans le temps. En revanche, l'inflation et la contraction du pouvoir d'achat des consommateurs sont des éléments non encore totalement pris en compte et qui risquent d'apparaître dans les chiffres 2023.

Même si cela est moins marqué que pour l'activité « grand public », l'année 2022 a également été une année de correction du marché professionnel, après des années 2020 et 2021 record.

Cela est d'autant plus vrai en volume d'affaires, l'inflation ayant atténué la baisse d'activité en valeur. Cette contraction de la demande a par ailleurs permis aux différents acteurs du marché de retrouver un niveau de stock confortable, mettant fin à plusieurs mois de fortes tensions dans la chaîne d'approvisionnements de nos produits.

Cela étant dit, le marché de la construction est resté plutôt bien orienté, avec des travaux d'entretien/rénovation qui ont maintenu les carnets de commande à un niveau élevé, dans un contexte de crise énergétique et d'évolution rapide de la réglementation.

**En ce début d'année 2023**, nous observons encore une contraction des ventes sur le marché du bricolage (mais moins marqué qu'en 2022) et une légère flexion du marché de l'outillage professionnel. Après plusieurs années particulières en raison de crises successives, le marché de l'entretien des jardins et forêts devrait connaître une année 2023 de transition avec un progressif retour à des tendances plus en cohérence avec une saison traditionnelle. Cependant, les conséquences de la crise mondiale concernant l'approvisionnement de pièces sensibles devraient perdurer.

### ***A propos du SECIMPAC ...***

Présidé par Tommaso COMBONI, le SECIMPAC rassemble plus d'une trentaine d'entreprises du secteur et représente les plus grandes marques de la filière des outillages motorisés (électriques filaires et sur batteries, thermiques et pneumatiques) et leurs consommables, ainsi que les outils à main et les instruments de mesure destinés, aux professionnels du bâtiment et de l'industrie, aux bricoleurs et à l'entretien des espaces verts.

En 2022, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises adhérentes du SECIMPAC était de près de 3.4 milliards d'euros et de 6400 salariés en France. [www.secimpac.org](http://www.secimpac.org)

Le SECIMPAC est affilié à la FICIME (Fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique), ce qui permet aux adhérents du SECIMPAC de bénéficier des services supports en matière juridique, fiscale, droit social, douane, technique et environnement. Le poids économique de la FICIME représente un Chiffre d'Affaires total estimé à 44 milliards d'euros, et 420 000 emplois en France. [www.ficime.org](http://www.ficime.org)